



Bâtiment

Travaux Publics

Sur les chantiers : REVENDIQUONS !



Dans notre secteur comme ailleurs, les conditions de travail sont difficiles et nos droits ne sont pas respectés. Trop d'heures de travail non payées, trop de pression pour que les chantiers soient terminés à la va-vite...

Nous savons que tout seul nous n'avons aucun pouvoir ou presque face à nos patrons. Nous savons que nos patrons, eux, sont organisés à la FFB, la CAPEB, la FNTP et la FFIE c'est-à-dire dans leurs syndicats patronaux.

Nous aussi nous devons unir nos forces : démolisseurs, maçons, plombiers, électriciens ou encore menuisiers ou peintres... nous travaillons tous les jours côte à côte. C'est parce que nous vivons la même chose sur les chantiers que nous devons nous réunir dans le même syndicat !

Un syndicat pour s'organiser, aider chacun à se défendre face à son patron (prud'hommes et autres démarches juridiques ou administratives), connaître ses droits et lutter collectivement pour en gagner de nouveaux. **Regroupons-nous au sein de la CNT - Solidarité Ouvrière !**

Ensemble, avec la CNT-Solidarité Ouvrière revendiquons :

- le respect des conventions collectives, des classifications et des grilles salariales ;
- la hausse générale des salaires et 13° mois pour tous ;
- le paiement de toutes les heures supplémentaires y compris les trajets entreprise-chantier-entreprise ;
- la diminution des cadences de travail ;
- le respect des normes de sécurité et de protection de la santé avec notamment fourniture par l'entreprise des EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
- la mise en place d'équipement sur chaque chantier permettant de diminuer la dureté de notre travail (ascenseur de chantier, chauffage, aspirateur...) ;
- le respect des normes d'hygiène (WC, lavabos, vestiaire, coin cuisine... propres !) ;
- la reconnaissance de la pénibilité de nos travaux et la retraite à 55 ans à taux plein ;
- des formations spécifiques pour pouvoir quitter les chantiers passé un certain âge ;
- le respect des jeunes avec un véritable statut d'apprenant, un salaire motivant, du temps de travail spécifique dédié à leur apprentissage pour leurs tuteurs,
- l'arrêt de la sous-traitance qui ne fait qu'engraisser les donneurs d'ordre et baisser la qualité de production ;
- la suppression du système spécifique des congés payés dans le bâtiment qui ne fait qu'engraisser ces fameuses caisses de congés payés ;
- l'intégration de toutes les entreprises à la caisse de congés intempéries quelque soit leur taille et une meilleure prise en compte de la santé des travailleurs dans les arrêts pour intempérie ;
- la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers ;
- une répartition égalitaire des richesses dans la chaîne de production d'un bâtiment entre ouvriers, architectes, promoteurs...

Choisir la CNT Solidarité Ouvrière c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme : La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

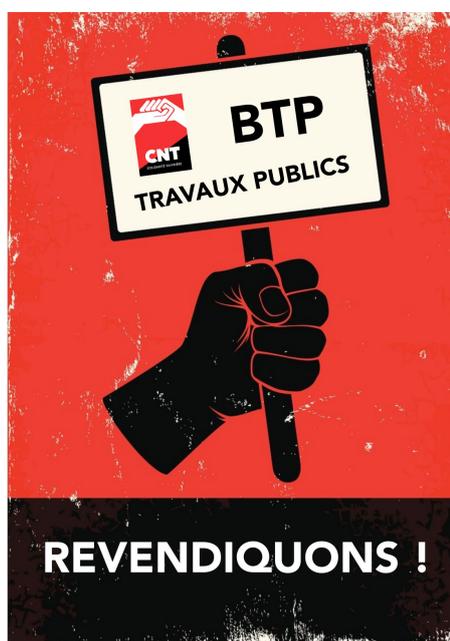
Indépendance et autogestion : La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale : À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs-euses : Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes : Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire : Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.



CNT-Solidarité Ouvrière
ud69@cnt-so.org / 07.70.25.12.95
8 rue Paul Lafargue, 69100 - VILLEURBANNE

Prendre contact / adhérer :



Nom / Prénom :

Profession / Entreprise :

Adresse :

Téléphone / E-mail :

Coupon adhésion à renvoyer à :

CNT-Solidarité Ouvrière - 8, rue Paul Lafargue
69100 Villeurbanne